

# Assemblée générale du CODHOS

## vendredi 30 janvier 2004, BDIC (Nanterre)

**Présents (par ordre alphabétique des membres du CODHOS) :** Anne-Marie Pouillard (Archives du féminisme), Franck Veyron, Geneviève Dreyfus (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Valérie Poinssotte (CAMT, Centre des archives du monde du travail, Roubaix), Pierre Levasseur, Jean-Jacques Marie (CERMTRI, Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaires), Anthony Lorry (CEDIAS-Musée social), Annie Kuhnunch (CFDT Archives fédérales et confédérales), Manuela Noyer (CFDT Archives interfédérales), Élise Paculet (CFTC, archives), Magali Lacousse (CHAN), Françoise Blum, Rossana Vaccaro (CHS-Centre d'histoire sociale du XXe siècle), Emmanuel Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Helga Grunenwald, Benoît Delfolie (Force Ouvrière), Alain Mélo (La Fraternelle), Nicolas Kssis (FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Marie-Pierre Cordier (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT), Gérard Da Silva (IRELP, Institut de recherche et d'études sur la libre pensée), Éric Lafon (Musée de Montreuil), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS), Guy Putfin (UNSA-éducation)

**Invitée :** Sylvie Le Dantec

**Excusés :** Marie-Louise Gaultier-Voituriez (Institut Marc Sangnier), Marvonne Charpentier (Mutualité Française) Alexandre Courban et Pascal Carreau (Archives du Communisme), Ronan Viaud (CHT - Centre d'histoire du travail, Nantes), Maurice Braud (IRES)

Les membres du CODHOS sont accueillis par Mme Geneviève Dreyfus, directrice de la BDIC.

La séance est ouverte à 10 h 00 sous la présidence de Frédéric Cépède, président du CODHOS, qui rappelle l'ordre du jour.

Le procès verbal de l'Assemblée générale du 24 octobre 2003 est adopté à l'unanimité.

### Rapport d'activités

Depuis la dernière Assemblée générale, le bureau du CODHOS s'est réuni une fois pour préparer l'assemblée générale, et faire le point sur les travaux des commissions.

Il a travaillé également sur les projets de règlement intérieur et les modifications statutaires qui sont soumis aujourd'hui au vote de l'Assemblée.

Il soumet également ce jour un projet de dépliant de présentation générale du CODHOS qui pourra être utilisé à l'occasion du congrès de Force ouvrière, qui se tient la première semaine de février, où il tiendra un stand. Sylvie Le Dantec présente la maquette, qui reprend dans une sorte de mosaïque, les logos de tous les membres du CODHOS. Ce projet est adopté à l'unanimité. Il pourra également être décliné sous la forme d'une affiche. Par contre, compte tenu des délais, nous ne pourrons disposer que d'une version photocopie en noir et blanc pour le congrès de FO. La finalisation du document pour les manifestations futures est donc laissée au prochain bureau.

L'AG remercie chaleureusement Sylvie Le Dantec pour sa disponibilité, et le précieux concours qu'elle nous apporte depuis des années

Frédéric Cépède et Rossana Vaccaro ont participé au jury du mémoire que "notre" stagiaire, Frédéric Ranson, étudiant à l'ENSSIB, a consacré au CODHOS. Ce mémoire pourra être consulté prochainement sur le site de l'école.

## Rapport du trésorier

N'ayant pu préparer à temps son rapport, le trésorier, qui présente ses excuses pour ce contretemps, le soumettra à la prochaine réunion du Bureau.

## Élection des membres du bureau

La liste des candidatures a été adressée à tous les membres du CODHOS, et des bulletins de vote ont été préparés. Cependant, compte tenu du fait que les statuts du CODHOS ne prévoient aucune limitation du nombre de membres de son bureau, sur proposition du président, le vote à main levée est adopté à l'unanimité des membres présents. La liste complète des candidats est adoptée à l'unanimité. Sont donc élus et réélus : Frédéric Cépède (L'OURS), Marie-Pierre Cordier (IHS-CGT), Marie-Geneviève Dezès (IFHS), Helga Grunenwald (CGT-FO), Nicolas Kssis (FSGT), Pierre Levasseur (CERMTRI), Thierry Mérel (Fondation Jean-Jaurès), Françoise Pineau (Archives CFDT), Rossana Vaccaro (CHS)

Françoise Pineau, en congé de maternité, est remplacée par Manuela Noyer.

## Propositions de modifications statutaires et de règlement intérieur présentées par le bureau

Après une large discussion générale sur les statuts et sur le Règlement intérieur, concernant le nombre de membres du Bureau, et la durée du mandat (1 ou 2 ans), l'Assemblée générale décide à l'unanimité que le nombre de membres du bureau est limité à 11, et que la durée du mandat n'est pas modifiée. Entre la difficulté à trouver des candidats pour animer l'association, et le risque de voir des membres du bureau "s'installer" dans les meubles, il y a un équilibre délicat à trouver. Comme l'assemblée générale est souveraine, d'après nos statuts, la question pourra être réexaminée, en fonction du nombre de candidatures reçues, et éventuellement de la durée des mandats effectivement effectués.

Statuts : **L'article 9 des statuts devient l'article 10 (et l'article 10, l'article 9)** : Ce changement est dicté par des raisons de cohérence interne. La rédaction même des statuts n'est pas modifiée.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Règlement intérieur : Le projet est donc adopté avec 2 modifications : « Le bureau du CODHOS, élu pour un an (article 10 des statuts), peut comprendre de 3 à **11** membres qui élisent..... Les sortants sont rééligibles. (la fin de la phrase est supprimée).

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

## Rapports des commissions

(Nous renvoyons pour l'essentiel aux comptes rendus des commissions qui ont été fournis avant l'AG. Nous n'indiquons ici que les ajouts et informations nouvelles.

**Commission numérisation** : mise en place de la convention avec la BNF

[ Une réunion avec la personne chargée de la réalisation du site est programmée pour début février ; l'objectif est toujours de présenter au moins une partie du catalogue en ligne au congrès de l'IALHI ]

## Commission fédérations

**Commission IALHI** (point sur programme, le budget, les subventions, l'exposition...)

Les demandes de subventions doivent être faites en ce moment. La prochaine réunion du bureau de l'IALHI se tiendra le 14 février 2004, et les choses se préciseront à ce moment. La subvention de la ville

de Paris, 7000 €, a été versée sur notre compte. La Mairie de Paris, de plus, accueillera les membres du Congrès et offre un cocktail le jeudi 8 septembre au soir.

Éric Lafon indique que le Musée d'histoire Vivante de Montreuil se charge du montage de l'exposition, une fois réglée la question de la sélection, du prêt des documents et du transport vers Roubaix. Un calendrier va être proposé, la commission exposition se réunissant après notre AG. La question de la gratuité de l'exposition est évoquée, les membres du CODHOS ayant une préférence pour une telle solution mais la décision ne leur appartient pas ; Pour la réalisation de l'exposition, le temps presse, et les suggestions doivent être finalisées. Reste aussi la question de la réalisation d'un catalogue de cette exposition, pour continuer à valoriser le travail.

### **Commission base de données**

#### **Commission Guide des archives des militants**

Valérie Poinssotte présente la dernière mouture du site d'accès à la base des archives des militants. L'Assemblée générale la félicite du travail réalisé, et l'invite à le mettre en ligne, de façon à ce que chacun puisse l'alimenter et l'enrichir. Cet outil, fruit d'un travail collectif, et d'investissements individuels, est encore une belle preuve de la dynamique qu'arrive à créer notre collectif. Il devrait intéresser les chercheurs, et servira à valoriser les ressources des membres.

### **Choix du lieu et de la date de la prochaine AG**

L'Assemblée générale accepte l'invitation qui lui est faite par Marie-Louise Georgen, présidente du Centre d'histoire du Travail de Nantes, d'accueillir notre prochaine assemblée générale. Nous lui proposons le 4 juin ou le 18 juin 2004.

### **Questions diverses**

Jean-Jacques Marie informe l'Assemblée générale que le CERMTRI a été contacté en décembre par un département de la bibliothèque de la Documentation française qui cherche à se débarrasser de son fonds URSS et satellite, soit plus de 20 000 ouvrages. Il n'a pas eu de nouvelles depuis, mais invite les membres du CODHOS intéressés à prendre contact.

Notre collègue Michel Cordillot suggère que nous mettions en place une bourse aux doubles, pour procéder à des échanges et éventuellement vendre des livres, périodiques, brochures. Cette suggestion est retenue, et Françoise Blum propose de créer une liste de diffusion

Un tableau de présence au congrès de Force ouvrière est établi. Nous reviendrons sur la participation du CODHOS à des manifestations lors de nos prochaines réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Frédéric Cépède